

COMITÉ des ÉLÈVES : MODUS VIVENDI

Article 1 : *Buts*

Le but du Comité des élèves est de représenter tous les élèves du Gymnase de Chamblandes devant la direction, le corps enseignant ou l'extérieur; à ce titre, le Comité peut proposer des événements ou des projets en lien avec la vie au gymnase.

Article 2 : *Durée d'activité du comité*

Le Comité des élèves est élu à mi-décembre pour commencer son activité dès la rentrée de janvier et son mandat dure **une année civile**.

Article 3 : *Election du comité*

Tout élève intéressé à faire partie du Comité peut proposer sa candidature selon les annonces faites par le Comité en cours, en décembre, lors du renouvellement du Comité.

Article 4 : *Composition du Comité et son bureau*

Le Comité est constitué de **12 personnes au maximum** participant activement à la proposition de projets et à leur mise en place. Le Comité désigne un bureau composé des rôles suivants :

1. un-e président-e : il-elle donne la parole, fait voter et confirme les résolutions prises avec l'accord de tout le Comité. Un-e suppléant-e du Comité est désigné en cas d'absence.
2. deux secrétaires qui prennent des notes et font un compte-rendu écrit à tour de rôle de chaque séance.
3. un-e trésorier-ère qui gère les finances et tient un livre de comptes.
4. un-e responsable de communication pour mettre en place les moyens/ supports de communication et canaux de transmission de celle-ci.

Article 5 : *Engagement*

En principe, les membres du bureau ou du Comité ne peuvent démissionner en cours d'année. Toutefois, en cas de situation spécifique et extraordinaire, les membres du Comité peuvent renoncer à leur statut en cours d'année à condition qu'ils proposent un remplaçant. En cas de litige, le-la doyen-ne responsable du Comité tranche.

Article 6 : *Interaction avec les délégués*

Le Comité convoque régulièrement les délégués pour leur soumettre leurs idées afin d'évaluer leur intérêt ou leur faisabilité.

De même, les délégués peuvent aussi transmettre au Comité toute demande ou proposition.

Pully, le 19/03/2024

Pour le Conseil de Direction :

Muriel Matthey, doyenne en charge du Comité

Pour le Comité 2024:

Joao Norato : , président-e
Syriel Shelton : (président
suppléant)